ON EN PARLE (SUITE ET FIN)

Dis, dessine-moi un « Docteur Honoris Plagiat »…

Sans doute cette affaire n'aurait-elle donc jamais quitté les berges de la Seine pour venir flotter aux confins de l'Escaut si le fraudeur n'avait pas été recruté pour prendre les commandes de l'École supérieure d'art de Cambrai. Et si sa nomination ne s'était pas accompagnée de la non reconduction de trois professeurs… Ce qui n'a évidemment pas manqué de soulever l'indignation de quelques personnes ayant un lien plus ou moins direct avec l'école, s'interrogeant sur la légitimité du plagiaire…

Et puis, ce recrutement, aura été vécu comme une provocation supplémentaire aux yeux de plusieurs universitaires luttant contre un phénomène de plagiat qui semble de plus en plus répandu. Mais qui doit apparemment souffrir d'une pesante loi du silence, le sujet demeurant tabou, et celles et ceux qui auraient des velléités d'en faire état faisant l'objet de menaces et d'intimidations.

C'est ce qu'explique en substance Jean-Noël Darde, maître de conférence en science de l'information et de la communication à l'université Paris XIII et animateur d'un blog baptisé *Archéologie du "copier-coller"*, sur lequel lui et ses pairs s'emploient à repérer les *serial plagieurs*. Le cas cambrésien est selon lui très significatif. « *Le plus remarquable est que le plagiaire a été condamné en contrefaçon alors que sa thèse n'avait pas même encore été soutenue et qu'elle ne le sera jamais* », explique Jean-Noël Darde. Lequel salue « *l'attitude exemplaire, malheureusement très exceptionnelle, de l'Université libre de Liège, qui a informé le plagié et lui a ainsi permis de demander réparation* ». Ironisant sur le fait que la thèse-plagiat de l'ex-directeur de l'ESA Cambrai, « *c'est du Blaise Pascal, belge : péché mortel à Liège, péché véniel à Lille !* », Jean-Noël Darde regrette que « *le plagiat sous forme de "copier-coller" est devenu fréquent dans les travaux d'étudiants. C'est d'abord un problème d'enseignants, et celui de la tolérance au plagiat de la part de certains d'entre eux* ».

La peur du scandale

Et de poursuivre un argumentaire au vitriol : « *Le plus choquant n'est pas tant qu'un enseignant soit abusé - je l'ai moi-même déjà été - par le plagiat d'un étudiant mais de voir des universitaires s'en rendre compte et refuser de réagir. Plus scandaleux encore est le cas d'enseignants plagiaires, des cas certes peu fréquents mais cependant loin d'être exceptionnels. Les thèses-plagiats représentent un cas particulier : si le plagiat est découvert après que la thèse ait été validée (il est arrivé que des thèses-plagiats obtiennent les félicitations unanimes du jury !), le scandale rejaillit non seulement sur le doctorant plagiaire, mais aussi sur tous les membres du jury de thèse, et en premier lieu sur le directeur de thèse et les rapporteurs. L'omerta est alors la règle, le règlement du cas dans le respect de la déontologie universitaire l'exception. On préfère parfois protéger le plagiaire, plutôt que de devoir mettre en question les universitaires qui ont laissé faire.* »

Un cas de thèse-plagiat à la faculté de Lille 2 (Droit et santé), qui vient enfin d'être conclu par un récent arrêt de la Cour de cassation, en est une illustration parfaite : la plagiée, maître de conférences en droit, a su montrer un courage et une persévérance inouïs : sept ans de procès pour faire valoir ses droits, en résistant aux « bons conseils dans l'intérêt de sa carrière » et parfois aux menaces !

Quant à l'idée, qui serait assez répandue dans le monde universitaire que le plagiat pourrait être réglé grâce à l'utilisation systématique des logiciels anti-plagiats ? « *C'est une pure illusion !* », soutient Jean-Noël Darde. ■ **H. Fé.**

EN BREF

cambrai@lavoixdunord.fr

CAMBRAI

Sous-préfecture ▶ Les services de la sous-préfecture de Cambrai seront fermés ce vendredi 12 novembre.

Amicale du personnel de la ville de Cambrai ▶ L'amicale organise un repas-dansant le dimanche 28 novembre, au Marché couvert. Animation et sonorisation assurées. Ouverture des portes à 11 h 30. Tarifs : adultes, 30 € ; enfants, 10 €. Inscriptions avant le dimanche 14 novembre au bureau de l'amicale du personnel de la ville de Cambrai, au 1er étage de la mairie. Contact au ✆ 06 81 19 81 18.

Les Restos du cœur ▶ Les inscriptions aux Restos du cœur, 47, avenue de Dunkerque, à Cambrai, ont lieu les 15, 16, 17, 18, 22, 23, 24 et 25 novembre, de 9 h à 11 h et de 14 h 30 à 16 h 30. Les inscriptions ont lieu aussi les lundis pendant la campagne, aux mêmes horaires. Se munir des revenus, charges, feuilles d'imposition, livret de famille et dernier relevé de la CAF. Contact au ✆ 03 27 78 48 31.

Retraités agricoles du Cambrésis ▶ Ils fêteront Saint-Éloi jeudi 25 novembre à midi, à la base de loisirs du Val de Riot, à Caudry. Inscriptions avant le lundi 15 novembre au ✆ 03 27 85 06 49.

Camaracum action ▶ Le Camaracum action organise sa 3e bourse aux jouets anciens et récents, le samedi 4 décembre, de 7 h à 14 h, au palais des Grottes, en faveur du Téléthon 2010. 4 € la table de deux mètres ou 7 € les deux tables, reversés intégralement. Réservations au ✆ 06 46 37 10 52, de 18 h à 20 h, jusqu'au 1er décembre.

La Bataille de Cambrai ▶ Le 20 novembre 1917 est lancée par les troupes britanniques une grande offensive pour tenter de franchir la ligne Hindenburg. Pour la première fois, 376 tanks sont engagés dans la bataille… Un parcours en minibus est proposé au tarif de 15 € pour découvrir les lieux historiques. Pour participer à cette visite guidée, la réservation est indispensable auprès de l'office de tourisme, 48, rue de Noyon de Cambrai. Rendez-vous face à la mairie de Cambrai, les vendredi 19 à 14 h ; samedi 20 et dimanche 21 novembre, à 9 h et 14 h. Contact au ✆ 03 27 78 36 15.

Association 2000 ▶ L'association propose, samedi 4 décembre à 20 h 30, au théâtre de Cambrai, place Jean-Moulin, le spectacle de *Mado la Niçoise* dans le cadre du festival de l'Humour qui se déroule jusqu'au 20 novembre. Un tarif promotionnel est mis en place, cent places au prix de 30 €. Un seul point de vente : l'office de tourisme, 48, rue de Noyon, à Cambrai. Contact au ✆ 03 27 78 36 15.

FNACA ▶ La section cambrésienne de la FNACA convie ses adhérents à assister à l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche 5 décembre, à 10 h, à la mairie de Cambrai, en présence du vice-président départemental, Émile Busin.

ARMISTICE

Quatre-vingt-douze ans plus tard…

Une pluie battante, un vent glacial. Les éléments se sont déchaînés, hier matin, pour accompagner l'émouvante commémoration de l'Armistice de 1918. « *Imaginez que c'est ce qu'ont vécu des mois durant les soldats, qui plus est dans les tranchées* », soulignait un ancien combattant. Au pied du monument de la Victoire, puis devant celui des Régiments de Cambrai, devoir de mémoire oblige, aux discours des officiels ont répondu les interventions des élèves des écoles élémentaires de la ville, qui pour narrer la prose de soldats de la Grande Guerre, qui pour interpréter *La Marseillaise*. ■

Cette cérémonie du 11 Novembre a été l'occasion pour le colonel Gernez, commandant de la BA 103, de décorer quelques militaires.

Valentine et Émeline ont lu de bouleversants témoignages de soldats.

L'ÉVÉNEMENT CHEZ
Christian MICHE

Laissez vous guider
par le tailleur de diamant,
il saura vous éblouir…
Les 12 et 13 novembre 2010

Florent Lanckvrind
Tailleur de diamant

Fort d'une expertise de plus de trente ans dans la taille du diamant, Florent Lanckvrind a façonné toutes les tailles de diamant, de la plus classique taille brillant, aux plus originales : étoile, poire, princesse. Il expérimente depuis quelques années la complexité des formes cœur.

Christian MICHE
BIJOUX & MONTRES

Place Aristide-BRIAND
CAMBRAI
Tél. 03.27.81.69.84

109156170OVD